PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ÂGÉES

Sidi-Saïd pour la réforme du texte de loi

Le secrétaire général de l'UGTA (Union générale des travailleurs algériens) plaide pour la réforme de la loi portant prise en charge des personnes âgées. Pour lui, ce texte a été élaboré sans concertation des acteurs concernés.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Le patron de la Centrale syndicale, Sidi-Saïd, appelle à la réforme de la loi sur la santé de 2010 sur la protection des personnes âgées. Selon lui, ce texte de loi est aujourd'hui «obsolète» et «dépassé».

«Cette loi a été rédigée sans concertation des acteurs concernés, notamment les médecins spécialistes. C'est une loi à la mode pondue juste pour faire plaisir», a-t-il déclaré hier, lors d'une journée de réflexion sur la prise en charge médicale des personnes âgées en Algérie, organisée par l'association nationale SOS 3e âge en détresse Ihcène, à Alger. Il a ainsi plaidé pour la «reformulation» de la loi actuelle et la mise en place d'un cadre juridique permettant de «redonner une place à cette frange fragile de la société». Le SG de l'UGTA a également évoqué le volet de la sécurité sociale. «La prise en charge des personnes âgées est lourde. Hormis les personnes âgées qui perçoivent des pensions de retraite, nombre d'entre elles sont dépourvues d'une couverture sociale et se retrouvent dans une situation dangereuse», a-t-il affirmé. Sidi-Saïd estime qu'il est temps de mettre en place les éléments nécessaires afin d'assurer la protection des personnes âgées sur les plans médical, économique et social. «Il faut réfléchir à mettre en place un projet de loi basé sur l'actuel texte. D'ailleurs, nous sommes en train d'œuvrer pour pérenniser la sécurité sociale», a-t-il souligné. Dans le même sens, la présidente de l'Association nationale de soutien aux personnes handicapées El Baraka, Mme Flora Boubergout, a évoqué l'aspect financier de la prise en charge de ces personnes. «Certaines familles n'arrivent pas à subvenir aux différents besoins des personnes âgées à leur charge. Il faut inclure la prise en charge des personnes du 3e âge par la Sécurité sociale ainsi que le matériel orthopédique (cannes, matelas anti-acariens…)», dira-t-elle. De leur côté, les spécialistes ont insisté sur le développement de l'hospitalisation à domicile notamment pour les malades lourds et l'instauration des structures de soins alternatives. «En 2020, le nombre des personnes âgées augmentera considérablement, ce qui impliquera une prise en charge beaucoup plus importante», dira le Pr Rachid Bougherbal, spécialiste au service cardiologie à l'hôpital Maouche d'Alger.

Photo : Samir Sid.

Nombre de personnes âgées sont dépourvues de couverture sociale.

La présidente de l'association nationale SOS 3e âge en détresse Ihcène, Me Chikhi, a pour sa part plaidé pour l'hospitalisation à domicile. Elle rappelle ainsi que seulement 40 centres d'accueil pour personnes âgées sont implantés à travers le territoire national. «Le centre de Sidi Moussa est le plus grand d'entre eux et abrite 250 personnes âgées dont la plupart est atteinte de maladies mentales.»

R. N.

JIJEL

Explosion d'une bombe au passage d'un convoi de la Gendarmerie nationale

Une bombe artisanale a explosé au passage d'un convoi de la la Gendarmerie nationale, dans la matinée d'hier lundi, au lieu-dit Nechima, situé à quelques kilomètres à l'est de la commune d'El Ancer (à 50 km à l'est du chef-lieu de la wilaya de jijel). Selon des sources concordantes, la déflagration s'est produite aux environs de 9h30, au passage d'une patrouille de la Gendarmerie nationale appartenant au groupement d'intervention et de reserve stationné dans la localité de Bouhamedoune, relevant de la commune de l'Emir Abdelkader. On a, par ailleurs, appris que ce convoi était en mission de patrouille de routine et se dirigeait vers la région d'El Milia. Fort heureusement, il n'y a pas eu de blessés parmi les membres de ce convoi.

Les services de sécurité ont rapidement lancé une vaste opération de recherche dans les monts surplombant la route nationale, théatre de cette déflagration.

B. M. C.

FERMÉ AU DÉBUT DU MOIS DE SEPTEMBRE

Le marché Ali-Mellah d'Alger rouvre partiellement

Fermé début septembre dans le sillage de la grande opération nationale d'éradication des marchés informels, le marché Ali-Mellah, à Sidi-M'hamed, au cœur de la capitale, a repris partiellement ses activités en attendant sa réouverture totale d'ici quelques jours.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Cette réouverture a eu lieu hier avec la réception du pavillon fruits et légumes au bout d'une période de réhabilitation et de viabilisiation. Une priorité au vu, comme l'affirmera Mokhtar Bourouina, le maire de Sidi-M'hamed qui a organisé une visite guidée pour la presse, de la très forte sollicitation citoyenne du fait que les chefs de famille n'ont plus suffisamment d'espaces où s'approvisionner en fruits et légumes suite à l'éradication des vendeurs informels qui pullulaient dans les quartiers populaires de la capitale.

Cette première réception sera progressivement suivie de celle du pavillon de l'alimentation et de la boucherie, du bazar d'habillement hommes et femmes, et ce, avant le 9 octobre prochain, promet le maire.

Pour revenir au pavillon des fruits et légumes, ce grand hangar abrite pas moins de 198 étalages dont une vingtaine ont été abandonnés pour diverses raisons. L'ensemble du site, qui connaît depuis le début du mois d'intenses travaux de réhabilitation, verra la destruction d'une soixantaine de locaux commerciaux, dont 17 à l'entrée, consécutivement au rapport d'une commission technique mixte qui a tenu compte, selon M. Bourouina, des considérations notamment d'ordre sécuritaire aussi bien pour les commerçants que les nombreux clients qui fréquentent quotidiennement cet espace. Ainsi, il est question de multiplier les accès, d'élargir ceux existants à l'effet de permettre l'intervention des agents de la Protection civile en cas d'incendie ou toute autre catastrophe. Les occupants de ces espaces seront casés ailleurs, au sein même du marché, promet le maire qui a été interpellé par deux personnes au sujet de la détention par des fonctionnaires de la mairie de nombre de locaux qu'ils louent où qu'ils exploitent carrément. Remarque dont M. Bourouina prendra acte, affirmant que cette situation navrante relève d'un lourd passif dont il a hérité. Cela dit, le maire relèvera que l'assainissement de l'activité dans ce marché sera mené à terme quel que soit le prix. Et l'opération d'éradication de l'informel a touché, jusqu'au 25 septembre dernier, pas moins de 84 marchés informels avec 3 125 marchands clandestins débarqués à de la capitale. Pour Hamid Bahloul, chef de brigade à la DCP d'Alger, il reste encore à éradiquer 85 autres marchés informels où activent 3 900 marchands.

Notre interlocuteur, qui fait savoir qu'une enveloppe de l'ordre de 93 milliards de centimes a été dégagée à cet effet, parle de 33 marchés de proximité et de 14 marchés couverts en projet. En attendant, et comme alternative provisoire pour les centaines, voire les milliers de gens qui tiraient leurs revenus de cette activité parallèle, M. Bahloul évoquera la délocalisation de ces derniers dans des espaces bien précis.

M. K.

GESTION DES RISQUES MAJEURS EN ALGÉRIE

Les instruments existent, mais pas de chef d'orchestre

Il faut qu'un organe de coordination soit mis en place pour mieux gérer les risques majeurs encourus par le pays, vulnérable à plus d'un titre : séismes, inondations, sécheresse, invasions acridiennes… Selon Mohamed Belazougui, directeur du Centre national de recherche en génie parasismique, invité hier de la rédaction de la Chaîne III de la Radio algérienne, plutôt «tous les instruments existent pour gérer les risques majeurs, y compris les cadres réglementaire et conceptuel». Sauf, a-t-il ajouté, que l'«installation de ce chef d'orchestre n'a toujours pas eu lieu». Si la discussion a porté sur les séismes du fait de la spécialisation de l'invité, ce dernier a rappelé qu'il existe bien des centres de recherche dédiés à l'étude et, la mise en application des plans nationaux de prévention, et ce, pour chaque type de risque. Des organes qui établissent aussi des rapports périodiques sur les risques majeurs. Mais, a encore souligné M. Belazougui, «leurs efforts restent dispersés». Ce faisant, il a précisé que la réglementation en vigueur prévoit la mise en place d'une «délégation nationale aux risques majeurs» à laquelle est rattaché un «comité national de coordination intersectoriel», un comité dont un décret publié en mai 2011 fixe la composante, les modalités d'organisation et de fonctionnement. Ce comité, comme la délégation d'ailleurs, a indiqué M. Belazougui, n'existe, à présent, que sur le papier. Et d'appeler à sa mise en place pour mieux gérer la multitude de risques qu'encourt le pays.

L. H.

ILS N'ONT PAS PU TENIR LEUR SIT-IN DEVANT L'APN

Les rappelés du service national interpellent Ould-Khelifa

Même s'ils n'ont pas pu rejoindre le siège de l'Assemblée nationale, un énorme dispositif sécuritaire les en a empêchés, les rappelés du service national entre 1995 et 1999 ont pu déposer, comme prévu, leur lettre d'interpellation de cette instance législative.

En effet, et parce que leurs précédentes interpellations, celles du président de la République, du Premier ministre et du ministre de la Défense nationale, se sont révélées, selon eux, vaines, puisque n'ayant suscité aucune réaction, les rappelés du service national ont jugé utile de se tourner vers le président de l'APN. C'est ce que leurs délégués de wilaya ont convenu, avant-hier, dans une réunion tenue à Tizi-Ouzou. Et c'est chose faite puisqu'ils étaient des dizaines, puis des centaines, à atterrir, hier matin, à la grande gare routière interwilayas de la capitale. Mais ils ont dû renoncer à leur décision de la veille de se rassembler devant le siège de l'APN en raison de l'important dispositif de sécurité déployé à l'intérieur et tout autour de cette enceinte. Tous les voyageurs suspectés d'être de potentiels manifestants ont été contrôlés et ils étaient, selon Ali Babaci, chargé de la communication au collectif des rappelés du service national, près de 400 jeunes à être conduits au commissariat faisant face à la gare. Notre interlocuteur, qui fera part de la correction des agents de l'ordre à l'égard de ses camarades, fera part de tractations avec des officiers en vue de l'envoi d'une délégation des rappelés pour se rendre à l'APN. Ce qui fut conclu vers 10h30 avec le déplacement de quatre délégués vers l'enceinte parlementaire où une lettre destinée à Larbi Ould-Khelifa a été remise à l'un de ses adjoints. Dans cette missive, les rappelés du service national, qui se considèrent comme les dignes héritiers de nos valeureux martyrs et de nos vaillants combattants du 8 Mai 1945 et du 1er Novembre 1954, ont tenu à énumérer, une fois de plus, leurs revendications au nombre de onze. Dont, à tout seigneur tout honneur, la reconnaissance et la considération des hautes autorités du pays, le bénéfice des dispositions contenues dans les textes portant charte pour la réconciliation nationale et la concorde civile, des indemnisations morales et matérielles des rappelés, une pension mensuelle, une prise en charge médicale, la régularisation de la sécurité sociale ... En début d'après-midi, ils étaient un peu plus d'un millier à se rassembler dans l'enceinte même de la gare routière du Caroubier pour scander leurs traditionnels mots d'ordre en attendant de revoir leurs amis interpellés. Ce qui fut fait en toute fin de journée avec promesse de rebondir via une autre action de rue, si jamais cette quatrième interpellation venait à ressembler aux précédentes. C'est une question de dignité à recouvrer, un peu comme le combat que mènent les gardes communaux avec qui nous partageons le même triste sort, celui d'avoir été spoliés de nos droits par le terrorisme», nous dira Babaci.

Et de rebondir au bout d'un petit moment de flottement : «Nous avons sauvé le pays des griffes des islamistes et voilà ce que nous réserve l'État comme récompenses.» Ceci avant de s'appesantir sur les nombreux cas de dépressifs et de suicidés parmi ses camarades rappelés, du fait, dira-t-il, «des terribles séquelles des maquis». «Tout récemment deux rappelés se sont donnés la mort à Tirmitine et Larbaâ Nath Irathen», dira-t-il.

M. K.